Restriction d'usage de l'eau

Les restrictions des usages de l'eau se renforcent dans les Yvelines, dès le jeudi 28 juillet.

- **CRISE** pour la zone Sud-Est, dont fait partie **Magny-les-Hameaux**
- **ALERTE** pour la zone Seine et Sud-Ouest
- **VIGILANCE** pour la zone Centre

CF le tableau des restrictions.

La situation hydrologique actuelle nécessite une sensibilisation importante et une participation de tous à l'économie d'eau.

Une campagne de contrôle du respect des mesures de limitation provisoire des usages de l'eau sera menée dès les prochains jours par les inspecteurs de l'environnement de l'Office français de la Biodiversité.

TABLEAU DES MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

gende des usagers : *Pa=Particulier, E=Entreprise, C=Collectivité, A=Exploitant agri*

ırs	Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise
erit des ux.	Prévenir les agriculteurs.	Pas de limitation sauf arrêté spécifique.		
iage / s plans u.	Sensibiliser le grand public et les collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau.	Interdiction. Sauf pour les usages commerciaux sous autorisation du service de police de l'eau concerné et le remplissage des réserves servant à la défense extérieure contre l'incendie.		
fluviale.		Privilégier le regroupement des bateaux pour le passage des écluses.	Privilégier le regroupement des bateaux pour le passage des écluses. Arrêt de la navigation si nécessaire.	
ı cours .		Limitation au maximum des risques de perturbation des milieux aquatiques.	Report des travaux sauf : - situation d'assec total ; - pour des raisons de sécurité ; - dans le cas d'une restauration, renaturation du cours d'eau. - déclaration au service de police de l'eau de la DDT.	

Liens utiles
[Plus d'informations]